CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour un MOIS seulement.—DIX PIASTRES PAR AN, payable SIX mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on ne m'donne quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et il cessera aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinq sous* de plus pour chaque insertion subséquente.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront chargés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront commandés.

7o On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à un prix raisonnables

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement un gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement

---

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm. Wares.

Bateau à vapeur ALBERT, capit. CHS WALKER.

Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine HUTTON.

Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. JOSEPH CUSSAC.

Ces six bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes exprès et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 2½ heures de l'après-midi, et la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, à 2 heures de l'après midi. 25 fev

POUR PITTSBURGH.

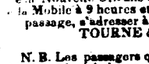

—Le steamer Pittsburgh, capitaine Perry, tirant très peu d'eau, partira incessamment pour Pittsburgh et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de la Douane, ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars 28 et 29 Nlle. Levée.

Pour Apalachicola—La goélette pacquebot **David Rogers**, capitaine Gyberson; ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face la rue Poydras ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier A 1 **ORIENT**, doublé et chevillé en cuivre, capit. W. Scott, peut encore recevoir 500 balles. Pour ce fret s'adresser à

WILLIAM VANCE.
16mars

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise A1 **Madras**, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Thomaston, est prête à recevoir sa cargaison. Elle porte environ 1000 balles. Pour fret, s'adresser à (16 mars) W VANCE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais A1 **CELIA**, capit. John Black, peut encore prendre 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

G VANCE & R GAMBLE, 51 Douane

POUR GIBRALTAR.—Le brick A1 chevillé en cuivre, MARIANE capitaine David, ayant la moitié de son chargement engagée, partira dans le courant de ce mois. Pour balance de fret, s'adresser au capitaine à bord ou à

R. GRONING & Co.

N. B.—Des avances seront faites sur consignatio chargées à bord de ce bâtiment. 11 mars

POUR LE HAVRE & BORDEAUX.

La belle barque neuve **Louisiana**, ayant la majeure partie de sa cargaison engagé partira positivement le 1er. d'avril. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

JULES LE BLANC & Co.
9 mars 103, rue Royale.

POUR BALTIMORE.—Le beau brick fin voilier PILGRIM, capitaine Martin, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour le reste du fret, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à

HARROD & QUARLES,
22 fev rue de la Douane, No. 20.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier **CONSBROOK**, capitaine Bicstow, peut prendre 1300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 18, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.—La superbe barque anglaise, fine voilière, A. L. CAMBRIAN, capitaine Gowan, ayant presque tout son chargement, peut encore pour le compléter prendre 200 ou 300 balles de coton. Pour le fret, s'adresser à

G. VANCE & CAMBLE
19 fev

Pour Liverpool.—Le superbe navire anglais, fin voilier CELIA, capitaine John Black, est prêt à prendre chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

G. VANCE & R. GAMBLE.
14 fev

POUR LIVERPOOL.—Le superbe barque anglaise, doublée, cloûée et chevillée en cuivre, MOUNTAINEER, capitaine Wm. Aberdeen, est prête à prendre son chargement, et aura promptement expédition. Pour fret s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau no. 58, ou à

G. VANCE & GAMBLE.
12 fev

Pour Liverpool—La barque anglaise JOHN WALKER, capitaine W. Black, doublée et chevillé en cuivre, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 fev Wm. VANCE, rue de la Douane, no. 18

Pour Liverpool—Le navire anglais A 1 ORIENT, capitaine W. Scott, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à Wm. VANCE,
13 fev 18, rue de la Douane.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELUYTE, capitaine Espinola, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira pour compléter le reste sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à (15 mars) J PRATS & FILS

Pour la Baie de Galveston (ler port ouvert)—La solide goélette, fine voilière, HENRY, capitaine Grimes; ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à

W BRYAN, 36, Vieille Levée.
7 mars

Pour la Baie de Galveston et la Matagorda—La superbe goélette fine voilière LONE, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêté, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser rue de la Vieille Levée No. 36, à W. BRYAN
17 mars

POUR MATAGORDA.—La goélette fine voilière WILLIAM & FRANCIS, capitaine Ward, doublée et chevillée en cuivre, est maintenant prête à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

WM. BRYAN,
27 fev no 36, Vieille Levée.

A FRETER.—La barque anglaise A. VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée en coton, elle ne tire que de 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à

10 mars R. & J. CURRELL.

A FRETER.—La goélette FORESTER, capitaine Russell, du port de 100 tonneaux, est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser au capitaine à bord, ou à Jn. A. PECK,
10 mars 29, rue Bienville.

POUR LE HAVRE & BORDEAUX.—Le beau brick DANIEL WEBSTER, capitaine Goodsell, maintenant de retour à bord du fleuve, est un bon état, et prêt à recevoir son chargement, il ira très peu d'eau. S'adresser à HARROD & QUARLES,
5 mars No. 24, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER.—Le brick ELIZA DAVIDSON, enrégistré du port de 198 pieds tonneaux, construit à New-York, en bois de chêne et cèdre, doublé et chevillé en cuivre, et parfaitement bien gréé, porte 2000 barils de 200 boisseaux de sucre, sans trer beaucoup d'eau S'adresser pour les conditions, au capitaine Alexandre, à bord en face de la rue Poydras, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
19 fev 47, rue Bienville.

A LOUER OU A FRETER.—Le barque de construction de Baltimore JOHN A. ROBB, centre pour sa marche supérieure, légère, cloûée et chevillée en cuivre, A. 1., commandé par le capitaine Bennett, et portant environ 750 balles de coton, est prête à prendre un chargement. S'adresser à bord, au premier quai au-dessous du chemin à coulisses, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
19 fev rue Bienville, No. 47.

A FRETER.—Pour un port dans le nord ou la Méditerranée, le joli brick luberkois FLORA, capitaine Shrein, du port de 181 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du coteau 50, ou à

LATASTE & BRULATOUR,
24 fev rue Royale, no. 11

A LOUER OU A FRETER.—La belle barque anglaise MADRASS, A. 1, doublée, cloûée et chevillée en cuivre, comman- par H. Thornton, portant environ 1000 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, deux rangs au- dessus du marché aux légumes, ou à

WILLIAM VANCE,
23 fev no. 18, rue Bourbon.

A FRETER.—Pour un port du nord de l'Europe, ou de la Méditerranée.—Le beau brick lubeckois FLORA, capitaine Shrein, du port de 188 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face le poteau no. 50, ou à

LATASTE & BRULATOUR
27fev 2

A FRETER—Le brick français Henri Miller, capitaine Fajeau, pouvant porter 1200 barils. S'adresser à

EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

A LOUER.—A partir du 1er avril, les bureaux no 4 et 5, rue Royale, dans les bâtisses Musson. S'adresser dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Aigle. 16 mars—16

VENTE DE TERRAINS A APALACHICOLA A JOURNÉE.

En conséquence des hostilités indiennes, la vente des lots de ville annoncée pour le 23 février dernier, est remise au mardi, 19 avril prochain.

Toute l'étendue de terres, connue sous le nom d'achat de Forbes, formant un total d'environ douze cent mille acres, situ des dans le Florida-centrale, avec et y compris la ville d'Apalachicola et les îles adjacentes dans le golfe du Mexique, ayant été confiées aux soussignés en qualité d'administrateurs, pour le compte des propriétaires:

Après cet donné par les présentes que, mardi, le 19 avril prochain, à 10 heures du matin, les directeurs de la Compagnie des terrains d'Apalachicola, exposeront en vente, à l'enchère, dans la ville d'Apalachicola, les lots de ville ou fermément bien plan certifié qui sera exposé au moment de la vente.

Les conditions de la vente sont: Un quart comptant; la balance en trois paiemens annuels portant intérêt, et lorsque les paiemens seront faits et que les garanties auront été fournies pour la balance, conformément aux instructions et pouvoirs accordés aux administrateurs, et aux stipulations de l'acte d'association, un titre de propriété en fief absolu sera délivré aux acquéreurs.

New York, 15 déc. 1835.

LOUIS McLANE,
CHS. AUG. DAVIS, } Administrat.
JOSEPH M. WHITE.

Les directeurs de la compagnie des terrains d'Apalachicola, s'en référant à l'annonce ci-dessus, offrent en vente de gré à gré, par telles portions que les acquéreurs jugeront convenables, la terre connue sous le nom d'Achat de Forbes, situés entre les rivières Apalachicola et St. Mark, et s'étendant jusqu'à six milles de Tallahassee. Dans cette terre se trouvent quelques unes de portions de terre les meilleures du sud pour la culture du coton et du maïs; aussi de grands bois de pin et de chênes verts. Il est inutile, au reste, de décrire les terres dans tous leurs détails, parce que les acquéreurs examineront sans doute eux mêmes. Les titres de propriété sont les mêmes que pour les lots, dans Apalachicola.

La ville d'Apalachicola est située à l'embouchure de la rivière Apalachicola, sur le détroit de St. George, dans le golfe du Mexique. C'est le port de mer des rivières Chatahoochee, Flint, Chipola, Apalachicola et leurs tributaires, faisant commerce d'échange avec les villes de Columbus et Irvington et avec les riches districts et fertiles plantations de Georgie, Alabama et Floride. Les exportations du coton, sorties de ce port, ont été en augmentant régulièrement pendant les trois dernières années; et on pense qu'elles excéderont cet te année cinquante mille balles.

Douze à quinze steamers trouvent toujours à s'employer sur les eaux de ces rivières, et il y a peu de pays qui aient une meilleure perspective de prospérer dans l'agriculture et le commerce que ceux qui borderont les cours d'eau ci-dessus désignés.

Apalachicola n'a été fondée que depuis quelques années et ceux qui y ont établi leur résidence n'y possédant aucune propriété foncière, ont tourné tous leurs efforts sur le commerce. Déjà des ventes de plus de 30 lots de ville ont été faites à des individus résidants à Apalachicola, à Columbus, à New York, avec l'obligation d'élever sur leurs terrains des bâtimens à l'épreuve du feu. De vastes projets d'améliorations intérieures rendront bientôt cette ville aussi salubre qu'aucune de celles qui sont situées au sud de la Virginie

Le détroit de St. George est vaste, son ancrage, sur bon fonds de terre et sable, et parfaitement sûr et à l'abri de tous côtés des tempêtes de mer. Il a deux entrées, l'une par la passe de l'Est, pour bâtimens de 600 tonneaux, ayant 16 pieds d'eau à la barre, dans la saison des basses eaux, l'autre, la passe de l'Ouest, n'a que de 12 à 13 pieds d'eau à la barre, dans la même saison et admet sans peine les bâtimens de 350 tonneaux. Les navires qui calent 13 pieds d'eau, chargent à quai; ceux qui en calent 12 1-2 ou du port de 350 tonneaux et portent 1200 balles de coton, chargent à 3 milles de la ville, ceux enfin du port de 600 tonneaux, reçoivent leur cargaison à un mouillage très sûr, à environ 16 milles de la ville, dans le détroit.

S'adresser pour lettre, au sujet de ces terres, à MM. Thomas A. Belisell, Peter Mitchel, John Carnochan, et Benjamin A. Putnam, aux bureaux de la compagnie des terrains d'Apalachicola à Tallahassee ou Apalachicola; et à M. Benjamin Woolsey Rogers, à New York.

On peut voir des cartes litographiques de la ville et des environs d'Apalachicola, aux endroits ci-après désignés:

A New York, au bureau des administrateurs, ou chez l'honorable Joseph M. White, à Washington, district de Colombie.

A Charleston, Caroline du sud,	Rich. Carnochan.
Savannah, Georgie,	John P Williamson.
Columbus, Georgie,	John Dillingham & Co.
Tallahassee, Floride,	Thomas Baltzell.
Apalachicola,	Hiram Nourse.
Nouvelle Orléans,	Abijah Fisk.
Mobile,	James Innerarity ou Charles F. Sherman.
Pensacola,	John Innerarity.
Macon, Georgie,	Philip Yonge & Sons.

29 fev-6ds, 6f, 1pa

M. A. MARCHESSEAU, arrivant de France offre à vendre aux prix les plus modérés les marchandises qui suivent, en gros et en détail.

Sangsues belles de Hongrie, vins fins de la Haute-Bourgogne, Clos Vougiot, Chambertin, des Nuits, Richebourg, Volney, de la Côte Rôtie, de l'Hermitage Blanc, de Chablis, de Borgne, Champagne mousseux, le tout en caisses, jus de groseilles et de cerise framboisés, fruits assortis à l'eau de vie, liqueurs aussi assorties, confiture, angélique, fraîche confite le pied d'une livre à 6; eau de vie vieille de cognac de 30 ans; globes géographiques qui se gonfle par l'impression de l'air avec axe, notice et méridien mobile suspension, invention nouvelle et tout à fait curieuse; chaussons d'lomme et de femmes, manteaux, habits, pantalons, et gilets, bottes et souliers, bijouterie, pommes sèches, pois verts cassés pour purées, haricots rouges, pruneaux de cures, moutarde, miel en pots, résine en baril et en pots, enfonces ou entiers, propre à arrêter les chevaux dans les prairies, et leur empêcher d'être volés, il y en a serrures et à secret, et infinité d'autres sujets nouveaux.

M. A. MARCHESSEAU, Rampe ancien Pierre et Toulouse, en face de la rue St. Louis, no 181. 19 mars—3

A VENDRE.—Les propriétés suivantes, situées dans la partie la plus avantageuse du faubourg et dignes par leur importance de fixer l'attention des capitalistes et des spéculateurs.

Le bloc entier de cinq magasins à 3 étages, formant le coin des rues Poydras et des Magasins.

Le maison et magasin situés dans la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et des Magasins, occupés maintenant par MM. Bier & Seever.

Les deux maisons et lots de terre, dans la rue du Camp, adjacens à l'église de St. Patrick.

La propriété tout entière, située dans les rues Annonciation et St. Thomas, consistant en une vaste maison à deux étages, bâtie en briques, avec jardins, dépendances, écurie, remise, &c. récemment occupée par M. J. T. Reynolds, ainsi qu'une autre maison avec ses dépendances, faisant face à la rue St. Thomas, et tous les lots de terre vacans, adjacens à cette propriété.

Le lot sur la basture, avec un magasin neuf à quatre étages, que l'on y construit maintenant et le magasin à deux étages, élevé sur le derrière du lot et faisant face à la rue du Commerce.

Huit lots de terre faisant face aux rues de la Commune et Philippa.

La maison et les bureaux, situés dans la rue du Canal, au coin de la rue Carondelet.

Plusieurs lots entiers, situés dans différentes parties du faubourg Livandais

S'adresser, pour plus amples informations et pour les conditions à BYRNE, HERMANN & Co.
14 mars—10 rue du Canal

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

Les soussignés désirant quitter incessamment le pays, offrent à vendre à des termes très avantageux, le fonds parfaitement achalandé de café connu sous le nom de "marine Coffee House," qui est situé sur la levée entre les deux halles.

La position favorable de cet établissement jointe aux soins qu'on a constamment apportés à y entretenir le patronage du public, en sont la plus sûre recommandation.

16 mars—8 BINET & BONNELY.

TERRES AU TEXAS à vendre.—Le soussigné offre en vente différentes terres situées au Texas, de la meilleure qualité et très avantageusement situés étant en général près de la Rivière Rouge ou sur ses bords. Ces terres sont par concessions d'une à six lieues d'étendue; les titres de propriété sont authentiques et clairement établie, comme en peut s'en convaincre chez le soussigné. Quelques unes de ces terrains sont enclavées dans la concession faite à M. Zavala, sur les bords du fleuve Sabine et près de l'Océan. S'adresser à C. A. WARFIELD,
9 mars—9 No. 69, rue de la Commune.

AVIS.—Attendu que Anacharsis Luminais, shérif du comté des Allemands, est adressé à moi pour obtenir l'annulation de deux cautionnemens souscrits par lui comme shérif susdit. l'un le 18 ju n 1832, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Jean Baptiste St. Amand et Patrice Arroyo, ses sous-tions; et l'autre le 25 février 1833, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Godefroy Boudousquié, en caution.

Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnemens et les hypothèques en résultant, ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le trois mars mil huit cent trente six, et dans la 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) E. D. WHITE,

Par le Gouverneur,
(Signé) MARTIN BLANCHE, Secrétaire d'Etat.
15 mars—30

INFIRMERIE FRANKLIN.

CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Pontchartrain est en état de recevoir des malades des deux sexes, qui y seront soignés avec tous les soins possibles.

Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vaste salles bien aérées et bien chauffées suivant la saison.

Le docteur Lazenberg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin sédentaire. 28 nov—27

CALLIGRAPHIE.

MESSRS. DOLBEAR & FRERES, rue de Chartres, no. 6, ont l'honneur d'informer les dames et messieurs qui désirent profiter de leurs leçons, qu'elles commenceront dès le premier avril, leur établissement devant être fermé plutôt que de coutume. Le public en général peut profiter de ces leçons jusqu'au moment où chacun croira écrire assez bien. Les dames, si elles le préfèrent, peuvent recevoir chez elles des leçons particulières. Les personnes qui ne sont que peu de temps en ville, peuvent prendre plusieurs leçons par jour, pour compléter rapidement leur cours. Les leçons commencent à 7 heures A. M. et finissent à 10 heures P. M 22 fev

---

A VENDRE—Un déchargement du navire Unicorn, de Marseille, du huit caisses Serrures de 4 à 9 pouces; serrures finies pour portes de magasin, serrures pour armoire, en cuivre et en fer; verrouillets de 5 à 36 pouces; loquets à olive; turgettes fines et commune; crochets en fer et en cuivre; garnitures d'armoires; compas en cuivre et en fer; pâton à vis; pâtes dorés pour pour glaces, &c. J. LABADIE.
3 mars 59, rue de la Levée.

URNES EN CIMENT PATENTE, POUR ornemens de cheminées.

100 Moules pour ornemens de cheminées; objet reconnu essentiel pour prévenir la fumée et la pluie par les cheminées, et donnant un tirant d'air, en outre qu'il sert d'ornement dans un local,—à vendre par

WM. BRYAN,
No. 36 rue de la Vieille-Levée;
Et à la manufacture, rue de l'Esplanade, No. 57.
Chassis de fenêtres, seuils de portes, dalles, etc. etc
7 Mars—27

SANGSUES—De très grosses sangsues, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD.
9 mars 123, rue Royale.

A VENDRE.—Plusieurs terres d'un grand prix pour la culture du coton et de la canne à sucre, parfaitement bien situés. Pour les conditions qui seront très favorables et pour plus amples renseignemens s'adresser à

9 mars—6m L. MILLAUDON.

A VENDRE.—1080 quintaux fer plat; 225 do. de rond; 160 demi pipes vin rouge; 300 barils do; 1400 barils eau-de-vie; 300 do amandes douces; 100 sacs noisettes; 6000 rames papier; 824 barils vin sec; 200 do do. doux; 75 do vinaigre, 1000 jarres huile d'olives; 50 cannisses savon; 105 do amandes; 1200 caisses, 1640 demi, 800 quarts raisins; 60 sacs menthe; 4 caisses ruban en soie de Grenade; 3 barriques cremor; 500 jarres olives; 300 serons amandes en coque; 448 caisses citron, 189 jarres raisins en grapes.

10 mars—8 A. M. MIRANDA & Co.

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par
24 fev M. B. CUCULLU, LAPEYRE & Co

TRAITES sur New-York, à vendre par
9 mars LEGENDRE & SAMORY, 47, rue Toulouse.

AVIS.—Mme. E. LEFEBVRE devant s'absenter incessamment, prie les personnes qui pourraient avoir quelques réclamations à lui faire de les présenter dans le délai de quinze jours, pièce que ses chargés d'affaires ne pourront en son absence que ce qui aura été reconnu par elle même avant son départ. Mme. L. prie en même tems les personnes qui lui doivent des comptes arriérés de les solder de suite. 15 mars

LE soussigné, jardinier et marchand de graines, au coin des rues Poydras et Gironde (autrefois les jardins et plantations Gravier), à quatre lieues du railroad, dans la rue Poydras, fournit des graines fraîches pour jardins potagers, à des prix très modérés; on peut s'en procurer un seul paquet, une douzaine assortie, ou une boîte contenant de 50 à 100 espèces différentes, toutes bien distinctes et avec leurs noms lisiblement écrits, formant un assortiment complet de graines de choix et propres au climat de ce pays, pour jardins potagers.

On trouve aussi chez le soussigné un grande variété de graines de fleurs, annuelles, vivaces &c.

Plantes et arbustes, par douzaine ou par centaine.
24 fev—3m, 1pa S. JOHNS.

BILLETS de Banque du Mississipi—$25,000 en billets de Banque de l'Etat du Mississipi, en demande, à 1 pour cent d'escompte.
8 mars A. DANIELS & GOODMAN.

CIGARRES.—150,000 cigarres de la Havane, de Qualités supérieures, à vendre par
9 mars C. WORSLEY, 10 Gravier.

CHAPEAUX de Paille—Fe[illegible] en par douzaines, à vendre par FROST & Co,
5 mars 8, rue de la Douane.

$100 DE RÉCOMPENSE.—Il a disparu [illegible] à quiconque ramènera ou fera connaître où se trouvera le nègre MILLER, âgé de 14 à 15 ans, ayant une cicatrice sur la joue gauche, de très petite taille, et qui a dû changer de costume. Il n'y a pas de doute que celui qui le débauche, le fera déguiser, et on promet cent piastres à celui qui le ramènera ou son maître, rue St. Louis, no. 20.

Les capitaines de steamboats sont prévenus de ne pas recevoir à bord, sous aucun prétexte, sous peine d'être poursuivis selon toutes les rigueurs. 17 mars—3

$10 de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné vers le 24 du mois passé, le nègre **Washington**, âgé de 23 ans, taille cinq pieds cinq pouces, parlant anglais et français, assez robuste et d'une jolie figure; il s'habille ordinairement en cotonnade et porte un grand chapeau blanc, il a l'habitude de travailler dans les presses à coton et fait des déchargemens des navires et steamboats où il a été vu ces jours derniers.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit nègre à la geole.

19 mars—15 C. HUCHET KERNION.

$50 de Récompense—Partie maronne du soussigné, encoignure des rues Remparts et Orléans, une mulâtresse américaine, esclave, nommée ELVIRE, agée de 23 ans, haute de 5 pieds, complexion claire et taille svelte, parle français et anglais ayant l'air timide en l'adressant; elle était déjà évadée avant et cachée pendant longtems au faubourg Washington.

La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui la mettront à la geole ou fourniront de renseignemens pour le soussigné pourra s'en emparer de nouveau.

Les capitaines et propriétaires de navires et bateaux à vapeur sont cautionnés de ne pas lui prêter abri, sous peine de la loi. G. P. MANOUVRIER,
19 mars chez E. Johns & Co. rue Chartres, no 87.

$5 de Récompense seront payées à quiconque logera dans une des geoles de cette ville la mulâtresse FINE, partie maronne il y a environ huit jours. Ladite mulâtresse est parfaitement connue en cette ville comme marchande de gateaux. F. SEIGNOURET,
15 mars—3 rue Carondelet, no. 25.

DETENU à la geole de la paroisse Jefferson, le nègre John, appartenant à Mr. Jurdan. Le propriétaire est invité à le réclamer, conformément à la loi. J. CHARBONNET,
12 mars Sheriff.

ESCLAVE MARRON EN PRISON.

Le nègre appelant **Thomas Mills**, âgé d'environ 24 ou 25 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, a été arrêté et logé dans la geole de la paroisse de l'Assomption, le 30 août 1835. Ce nègre a une cicatrice sur le derrière de la tête, une au bras gauche et deux du côté gauche du cou; il est assez bien fait et noir, il dit qu'il est libre et qu'il a été laissé à terre par le Pau Jones, remontant le fleuve.

Le propriétaire est invité à le réclamer, conformément à la loi.

Ascension 23 octobre 1835.
13 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

ESCLAVE MARRON EN PRISON.

Le nègrillon, se disant **George**, âgé d'environ 16 ans, taille de 4 pieds 5 pouces, a été arrêté, logé dans la geole de la paroisse de l'Assomption, le 16 décembre dernier, et transféré dans ce dépôt le 16 janvier. Ce négrillon parle français et un peu anglais, très noir et avec de très grosses lèvres, il dit appartenir à M. McKennen, de la Nouvelle-Orléans.

Le propriétaire est invité à venir le réclamer, en payant les frais, conformément à la loi.

Ascension, 5 février 1836.
13 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

15 Piastres de Récompense.—Parti marron de la conciergerie du railroad, le nègre **JIM**, âgé de 25 à 30, taille de 5 pieds 8 pouces, d'une assez faible complexion, marchant avec peine voulant il ne peut passer libre et cherche habituellement de l'emploi sur les steamboats ou sur les goélettes. Les capitaines sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera à la geole ou le ramènera à ladite boulangerie, au coin de Cascalavo et Champs Elysées. 24 fev—10

DIX PIASTRES de récompense—Seront donnés à quiconque appréhendera et logera dans une des prisons de cet Etat, le nègre nommé **Vincent**, âgé d'environ 30 à 34 ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mesure américaine; le dit nègre est connu en ville comme marchand de boie. Il est parti marron depuis les premiers jours de février dernier. Cet esclave est étampé sur chaque sein de la lettre BB., il a été vu à bord des steamboats

Les capitaines de navires et autres embarcations son prévenus de ne pas donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

5 mars—6,2ps LOUIS BERNOUDY.

AVIS.—J'ai l'avantage de prévenir le public et mes amis, que j'ai formé une société avec mon parent M. T. Descrime, sous la raison de F. Seigneret & Co.

Je sollicite pour ma nouvelle maison, la continuation de préférence que m'ont toujour accordé les personnes qui ont su apprécier mon établissement.

La plus grande extension va lui être donné pour la bonne confection des meubles d'après les modèles, et sortes qui paraîtra le plus nouveau ou Europe.

Le choix des étoffes et soieries, pour meubles, les tentures, tapis, glaces, et généralement tous les objets d'ameublement et de goût seront choisis par le soussigné, qui a fixé sa résidence à Paris.

Un réglement général étant indispensable, j'engage les personnes à qui elles je puis devoir, d'envoyer recevoir, et celles qui me doivent d'avoir la complaisance de faire solder leurs comptes.

F. SEIGNOURET,
7 mars—6 Rue Royale, No. 144.

MARCHANDISES FRANCAISES.

J. & J. DARRAMON ont reçu par le navire Natchez et qu'ils ont en ce moment en magasin:

Une Balle Coutil gris, 1 de mouchoirs de toile et linvelt blanc, 1 do. serviettes à thés et ouvrées, 1 do. jaconas, 1 caisse gants de soie unis et à jours blancs, noirs et couleurs; 1 do. mitaines, do. do; do 1 do. bas de soie do. do. do. 1 do cols pour enfans, en mousseline, jaconas et batiste; 1 de mouchoirs batiste à festons et à ourlets brodés, 1 do. écharpes en gaze et satin très riches; 1 do. voiles; 1 do. unis et brochés, blancs, noirs et couleurs; 1 do. cols en mousseline brodés, jaconas, 1 do tel à la mode, 1 do de bastings do. 1 do. tablieres en mousseline brodée; 1 do. pointes en mousseline do. très riches; 1 do pelerines en bobinet.

15 mars

ANLEVE qui [illegible] de la levée de Gravier, du sein, [illegible] grise, dont le portement les marque F D S et les 2 autres M J & Co. Les bouteilles sont bouchées et recouvertes d'une feuille d'argent. Le no du dray peut être identifié par plusieurs personnes; le harnais était très usé Les personnes qui pourront donner quelques renseignemens aux soussignés et les aider à recouvrer les 14 pantes, recevront les remercîmens des propriétaires.

F. LE BLANC & Co. rue Royale.
8 mars—6 J. OGDEN & Co. rue Gravier.

Fonderie de New-Castle.

ET

Manufacture de Machines Locomotives.

Incorporés par l'Etat de la Delaware avec un capital de $200,000.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est maintenant prêt à exécuter dans le plus bref délai et dans le meilleur genre, aux prix les plus raisonnables, tous les ordres qui ont rapport aux travaux de cet établissement. On surveillera avec une attention particulière la construction des **Machines Locomotives**, que l'on garantira n'être inférieures sous aucun rapport à celles importées de l'étranger ou fabriquées dans le pays.

L'établissement consiste en ateliers à machines, sur une très grande échelle, et en immenses fonderies qui peuvent fournir des pièces coulées de toute description, en fer ou en cuivre. Cette usine est située dans la partie Sud-Ouest de la ville de New-Castle, directement sur le chemin à coulisses de New-Castle et Frenchtown qui fait partie de la grande route du Nord au Sud, et sur les bords de la grande rivière Delaware. Cette situation donne à cet établissement, sur tous les autres de ce genre, d'immenses avantages en ce que tous les articles confectionnés dans ses ateliers peuvent être embarqués sur les lieux et être transportés dans n'importe quel partie de l'Union, même au plus fort d'un hiver ordinaire. Sa situation sur le chemin à coulisses présente aussi toutes les facilités imaginables aux personnes qui voudraient visiter l'établissement.

Le soussigné est bien résolu à ne fournir aucun article qui ne soit des meilleurs matériaux et supérieurement confectionnés.

Outre les machines locomotives, le soussigné se charge d'établir **Machines à bateaux à vapeur, et stationnaires, à haute et basse pression.**

Bouilloires en fer forgé et en cuivre, de toutes descriptions, pièces à eau, moulins à sucre, rouleaux &c. &c. dite dite dite roches et presses à vis pour coton, tabac et pois, cribs et presses à vis et levier, toute espèce de fortes pièces en fer forgé, pour usines, chemins à coulisses, bateaux-navs pour &c.

Ouvrages pour les chemins à coulisses, tels que roues de pois treute pouces jusqu'à cinq pieds de diamètre, le moyeu et les jantes de fer forgé, roues de fer fondu de toutes formes et dimensions, avec essieux y adaptés.

Pièces coulées en fer et en cuivre, telles que cylindres, tuyaux, rouages, bouilloires, chaudières, alambics, &c.

On se chargera des envoies qu'on fera assurer si on le désire, sans charger de commission.

EDWARD A. G. YOUNG,
Surintendant.

New-Castle, Delaware, 10 octobre 1836.
26 fev—41 3ps

EN débarquement du navire Unicorn, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: 14 caisses Serrures assorties de 4 à 6 pouces; 50 caisses Eau de Cérises vieille. E. L. BERNARD,
29 fev rue Conti, no. 54.

A VENDRE pour cause de départ, à un prix raisonnable, un jeune et bel cheval sans défaute, avec un cabriolet et ses harnais, convenable pour une famille ou un médecin. S'adresser pour les conditions à no 119, rue Royale. 7 mars—

AVIS.—Lundi, 4 avril prochain, aura lieu entre 2 et 4 heures de l'après midi dans les bureaux du caissier de la Banque de Carrollton, rue du Canal, l'élection de neuf directeurs, pour cette année, de la Société pour venir au secours des malheureux orphelins

JAMES FORTEY,
LC DUNCAN,
A PERLEE,
J NICHOLSON,
Mars—5 C B DUNCAN, Secrétaire

499 Caisses de Chandelles de marque choisies, reçues par les navires Ohio et Harriet, à vendre par
5 mars— HENRY, LATAPIE & Co.

CAFFE, Cigarres de la Havane—500 sacs café vert, première qualité, 150,000 cigarres de la Havane, en débarquement, rue Brick Row, à vendre par
18 mars R GRONING & Co.

SARDINES, Fromage & Amandes—250 boîtes Sardines à l'huile, de Colin; un cuvau de six Fromages de Gruyère; 5 balles Amandes dites princesses, à vendre par
5 mars HENRY, LATAPIE & Co.

SUCRE de la Havane—175 caisses sucre blanc à vendre par
16 mars WORSLEY, 10 Gravier.

BEURRE de l'Ouest, reçu et à vendre par
5 m